

*L'inscription est possible pendant toute l'année, à part le mois d'août, de 8h 30mn à 16h.*

*Les documents constitutifs du dossier d'inscription sont :*

- a. Demande d'inscription ci-jointe complétée et signée.*
- b. Règlement intérieur signé.*
- c. Un extrait d'acte de naissance.*
- d. 6 photos.*
- e. Photocopie du carnet de santé.*
- f. Certificat médical d'aptitude à fréquenter à l'école.*
- g. Photocopie de la CIN des parents.*
- h. En cas de divorce ou séparation, la copie de l'extrait de jugement de la garde de l'enfant à l'un des parents*